



TURKEY FARMERS
OF CANADA®

LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA^{MD}



RAPPORT ANNUEL

2019

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON
(F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA)

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

LE QUARANTE-SIXIÈME RAPPORT ANNUEL DE L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON (F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA) EST PRÉPARÉ POUR PRÉSENTATION À LA MINISTRE FÉDÉRALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE, AU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA ET AUX MEMBRES DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA.

7145, AVENUE WEST CREDIT, BÂTIMENT 1, BUREAU 202,
MISSISSAUGA (ONTARIO) L5N 6J7
TÉL : 905-812-3140
TÉLÉC. : 905-812-9326

LESELEVEURSDINDONDUCANADA.CA
DINDONCANADIEN.CA
FACEBOOK.COM/CANADIANTURKEY
TWITTER.COM/CDN_TURKEY
TWITTER.COM/TURKEYFARMERSCA

TABLE DES MATIÈRES

AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	8
PERSONNEL DES ÉDC	9
PARTENARIATS, ADHÉSIONS, NOMINATIONS	11
CAMPAGNE NATIONALE DE COMMERCIALISATION	12
SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS	14
DÉFENSE DE L'INDUSTRIE	16
SALUBRITÉ DES ALIMENTS ET SOIN DES OISEAUX	19
POLITIQUE ET COMMERCE	22
DONNÉES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON	24
ÉTATS FINANCIERS	28

AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

POUR LE BIEN DES ÉLEVAGES ET AU-DELÀ

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent les plus de 500 éleveurs de dindon du Canada. Créé en 1974 sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Conformément à la Proclamation fédérale, le Conseil d'administration des ÉDC fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte de l'activité du marché, des prévisions relatives aux marchés, ainsi que des attentes à l'égard des importations et des marchés des protéines concurrentes pour que les consommateurs aient accès à une offre sûre de produits canadiens de dindon de qualité et que les éleveurs tirent un juste revenu de leurs investissements.

Le Conseil donne des instructions au personnel du bureau national et prend également des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la *LOPA*).

Les activités des ÉDC sont financées par les redevances sur les volumes de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du Conseil des produits agricoles du Canada.

LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICILES

Art. 21. Un office a pour mission :

- 1) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
- 2) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

VISION, MISSION, VALEURS



NOTRE VISION

Les Éleveurs de dindon du Canada sont connus pour collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.



NOTRE MISSION

Promouvoir la recherche, la divulgation des connaissances, l'efficacité et la conscience des consommateurs – la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère – afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires.



NOS VALEURS

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'article 21 de la Loi sur les offices des produits agricoles, croient en ce qui suit :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada;
- la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, sécurité et bien-être des animaux;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

Les ÉDC représentent plus de 530 éleveurs de dindon qui fournissent des dindons de qualité aux consommateurs.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Je suis honoré d'assurer la présidence des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) pour une deuxième année. En 2019, l'organisation a fait face à de nouveaux défis et à de nouveaux obstacles, alors qu'un grand nombre de dossiers importants ont progressé.

En réfléchissant à l'année dernière, je constate l'importance de la collaboration — entre les offices provinciaux, entre les éleveurs ainsi qu'entre le gouvernement et l'industrie. Nous avons de nombreux objectifs communs et la collaboration nous a permis, et nous permettra, de les atteindre de façon proactive.

Compte tenu de l'évolution des tendances du marché du dindon et des données démographiques au cours des dernières années, il est impératif d'avoir une politique d'allocation des contingents commerciaux qui soit avantageuse pour tous les éleveurs, ce qui nous permettra d'avancer en tant qu'industrie. Le travail consacré au dossier des allocations en 2019 pour atteindre cet objectif a été considérable. C'était également le bon moment pour les ÉDC d'accroître leurs efforts en matière de commercialisation afin de s'adapter à cette évolution des tendances du marché.

Ici, j'aimerais souligner la campagne Pensez dindon^{MC}. Les ÉDC et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) ont investi dans cette campagne nationale de commercialisation quinquennale afin d'accroître la consommation globale et de sensibiliser davantage les consommateurs au dindon. Cette campagne, dont les coûts sont partagés équitablement entre les producteurs et les transformateurs primaires, est un investissement dans la croissance future. Elle a connu un début prometteur en 2019 (*vous trouverez les détails dans ce rapport*) et je m'attends à d'autres succès à l'avenir.

Les négociations commerciales ont posé des défis bien connus au cours de la dernière année. L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est un dossier permanent pour les ÉDC. Les éleveurs de dindons canadiens subiront les conséquences de cet accord et de l'accès accordé au marché intérieur dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste. Les ÉDC ont travaillé de façon proactive avec le GO-4 pour maintenir une présence auprès du gouvernement dans le cadre de

discussions commerciales touchant le système de gestion de l'offre.

Les groupes de défense des animaux et d'intérêts spéciaux se sont mobilisés davantage en 2019. Cette tendance n'est pas nouvelle, mais en tant qu'industrie, nous commençons à en voir de plus en plus, avec l'attention médiatique qui s'ensuit. Les ÉDC ont participé à des discussions à l'échelle de l'industrie portant sur la question et sur l'élaboration de nouvelles stratégies. Alors que 2019 tirait à sa fin, deux provinces, à savoir l'Alberta et l'Ontario, ont légiféré pour adopter une position plus ferme concernant l'introduction par effraction dans les fermes.

Je tiens à souligner le travail acharné et le dévouement du Conseil d'administration, des offices provinciaux, du personnel des ÉDC et des partenaires de notre industrie qui nous ont permis d'atteindre plusieurs objectifs en 2019. Je vous remercie de votre engagement envers l'agriculture et l'industrie du dindon. Dans un esprit de collaboration, nous continuerons d'assurer la stabilité de notre système de commercialisation, de créer un avenir solide pour les éleveurs de dindon et d'accroître l'importance du dindon pour les consommateurs canadiens.

Ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Le tout respectueusement soumis.

Darren Ference
Président

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF



Darren Ference (**président**), Alberta
Brian Ricker (**membre exécutif**), Ontario
Calvin McBain (**vice-président**), Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'administration compte onze membres, dont huit représentants des offices provinciaux élus par les éleveurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire (CCTOV) et un représentant nommé par le secteur de la surtransformation (Association canadienne des surtransformateurs de volaille [ACSV]).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Darren Ference (président) – **Alberta**
- Calvin McBain (vice-président) – **Québec**
- Brian Ricker (membre exécutif) – **Ontario**
- Vic Redekop/Shawn Heppell (octobre 2019) – **Colombie-Britannique**
- Jelmer Wiersma – **Saskatchewan**
- Rachelle Brown – **Manitoba**
- Bertin Cyr – **Nouveau-Brunswick**
- Steven Eadie – **Nouvelle-Écosse**
- Doug Hart – **CCTOV**
- Michel Pépin – **CCTOV**
- Adam Power – **ACSV**

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

- James Krahn – Colombie-Britannique
- Scott Olson – Alberta
- David Mandel – Alberta
- Todd Clarke – Saskatchewan
- Aaron Janzen – Saskatchewan
- Mike Reimer – Manitoba
- Matt Steele – Ontario
- Guillaume Côté – Québec
- Joshua Hayes – Nouveau-Brunswick
- Hugo Therrien – Nouveau-Brunswick
- Marc Sproule – Nouvelle-Écosse
- Darcy Balance – CCTOV
- Tony Tavares – CCTOV
- Kohl Horbow – ACSV

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Les membres des Éleveurs de dindon du Canada (EDC), les éleveurs de dindon et les partenaires sectoriels en amont et en aval de la production traversent une période difficile pour le secteur national.

La section du présent rapport qui fait le point sur les marchés en fournit la preuve sous forme de statistiques des dernières années. Comme l'indique le message du président du conseil, les caractéristiques démographiques des consommateurs évoluent rapidement. Du temps et des investissements sont nécessaires pour que nous puissions nous adapter à ce changement. Nous sommes heureux de constater que l'ajustement est devenu une priorité dans l'ensemble de notre industrie par l'entremise de la campagne de marketing nationale, Pensez Dindon^{MC}.

À l'heure actuelle, le secteur comporte de nombreuses bases positives sur lesquelles nous pouvons bâtir et élargir nos activités. Par exemple :

1. Le profil nutritionnel, l'adaptabilité et la polyvalence de la viande de dindon;
2. Le désir des consommateurs de consommer de la viande provenant de fermes canadiennes – une ouverture pour le dindon canadien ou élevé au Canada;
3. L'empreinte que laisse actuellement la campagne de marketing Pensez Dindon^{MC} dans le paysage publicitaire du secteur alimentaire;
4. L'efficacité de la conversion des céréales fourragères en protéine de premier plan;
5. La mise en œuvre de programmes de salubrité des aliments à la ferme à l'échelle nationale;
6. Un programme national vérifié de bien-être des animaux;

7. Une stratégie robuste d'UAM qui continue d'être déployée;
8. Un solide engagement renouvelé des quatre partis politiques principaux des élections fédérales de 2019 envers les éleveurs de dindon;
9. L'engagement de ces partis envers une trousse d'atténuation juste et complète axée sur les intérêts à long terme du secteur au moyen d'une augmentation du développement de marché et des investissements;
10. Une structure organisationnelle qui assure de solides efforts concentrés sur les valeurs communes et les résultats progressifs.

De plus amples détails sur ces divers fondements sont fournis tout au long du rapport annuel de 2019. Grâce à ces éléments clés qui sont ou seront bientôt mis en place, le secteur et les EDC en particulier sont en position de force pour aller de l'avant. Nous devons tous puiser au fond de nous-mêmes et prendre des décisions difficiles pour la prochaine année, particulièrement au chapitre des allocations et d'une nouvelle Politique d'allocation.

Le présent rapport a été préparé par un groupe spécialisé et compétent de membres des EDC, qui demeurent tous déterminés à collaborer étroitement avec nos pairs des organisations membres et à appuyer les membres du conseil d'administration et du comité exécutif des EDC. Ils s'efforceront d'assurer la stabilité de la gestion de l'approvisionnement dans l'ensemble des huit provinces membres, de faire progresser les intérêts de nos agriculteurs et d'alimenter un secteur national en plein essor.

Respectueusement soumis,

Phil Boyd
Directeur exécutif

PERSONNEL DES ÉDC

Phil Boyd

Directeur exécutif

Adriana Goldman

Directrice – Services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh

Directeur – Politiques et commerce

John Sheldon

Directeur – Information sur les marchés

Alan Sakach/Maegan MacKimmie (juin 2019)

Directeur/directrice – Communications des ÉDC

Malenka Georgiou

Directrice adjointe – Affaires techniques, Programmes à la ferme,
Vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Caroline Gonano

Directrice adjointe – Affaires techniques, sciences et réglementation,
Vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Mark Kotipelto

Analyste principal des politiques

Elise Mereweather

Administratrice des politiques et des données

Barb Weston

Administratrice des finances

Lorna Morris

Administratrice des services à la direction

Cathy Lane

Administratrice des services des ÉDC

Janice Height

Directrice, Campagne nationale de commercialisation et
partenariats de la marque

ÉNONCÉ DE MISSION

Notre équipe s'engage à fournir aide et services aux membres des ÉDC, éleveurs de dindon et partenaires de l'industrie, et aux consommateurs de façon responsable et intègre. Ensemble, nous nous efforçons d'être de fiers ambassadeurs du dindon canadien.

PRINCIPES DE LA GOUVERNANCE

Voici les principes qui guident les ÉDC dans leurs efforts pour remplir leur mandat de façon professionnelle, efficace et transparente :

- Gérer un système de gestion de l'offre viable qui procure au marché la stabilité, encourage la croissance et les investissements, et maintienne la rentabilité pour les parties prenantes.
- Administrer un système de gestion de l'offre qui reste suffisamment souple pour réagir à l'évolution des marchés, de la concurrence et des exigences de la société.
- Fonctionner selon un modèle de gouvernance rigoureux, tout en maintenant des stratégies pour éviter de reporter les décisions, étayé par des séances de formation et d'orientation des membres du Conseil d'administration et du personnel, et des plans de relève clairs.
- Disposer en permanence d'une équipe de gestion solide et transparente, et garantir une situation financière sûre pour les opérations de l'Office.
- Continuer à établir des relations solides et positives avec chaque organisation membre et les signataires de *l'Accord fédéral-provincial*.
- Promouvoir une industrie novatrice et efficace grâce à la valeur plus grande des oiseaux pour les producteurs et les transformateurs découlant de la valeur ajoutée plus importante pour les consommateurs.
- Être équipé de plans et de ressources d'intervention d'urgence en cas de crise de santé chez la volaille ou d'autres problèmes critiques ou émergents.

COMITÉ DES GÉRANTS

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| • Sonya Lorette, Nouvelle-Écosse | • Helga Wheddon, Manitoba |
| • Louis Martin, Nouveau-Brunswick | • Cinthya Wiersma, Saskatchewan |
| • Marie-Ève Tremblay, Québec | • Cara Prout, Alberta |
| • Ryan Brown, Ontario | • Michel Benoit, Colombie-Britannique |

ADHÉSIONS, PARTENARIATS, NOMINATIONS

ADHÉSIONS, PARTENARIATS



- L'agriculture plus que jamais
- Conseil des 4-H du Canada
- Coalition canadienne pour la santé des animaux
- Temple canadien de la renommée agricole
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Fédération canadienne des épiciers indépendants
- Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliment
- Advancing Women in Agriculture
- Société canadienne de l'économie agricole
- Canadian Agri-Marketing Association
- Association canadienne des surtransformateurs de volaille
- Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
- National Turkey Federation (États-Unis)
- Poultry Industry Council
- Restaurants Canada
- Association universelle d'aviculture scientifique – section du Canada

NOMINATIONS EXTERNES



- Fédération canadienne de l'agriculture
 - Brian Ricker, administrateur
 - Steven Eadie, administrateur suppléant
- Comité consultatif sur la biosécurité aviaire
 - Nomination en attente au bes
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
 - Lori Ansems, administratrice
- Conseil de recherches avicoles du Canada
 - Vic Redekop, administrateur des ÉDC
- Table ronde sur la pérennité du secteur de la volaille
 - Brian Ricker, Comité sur la confiance du public
- Code de pratiques sur le transport
 - Brian Ricker

CAMPAGNE NATIONALE DE COMMERCIALISATION

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « PENSEZ DINDON^{MC} »



À l'Action de grâce, tout le monde a une place à la table.

Les Éleveurs de dindon du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, membres du secteur de la transformation primaire du dindon, ont lancé conjointement une campagne bilingue entièrement intégrée pour faire connaître les avantages du dindon, stimuler la demande tout au long de l'année et accroître la consommation globale ainsi que la disponibilité du dindon sur le marché du détail.

La campagne « Pensez dindon^{MC} » a été lancée le 6 mai 2019, marquant ainsi le début de cette campagne quinquennale et constituant la première initiative de commercialisation nationale depuis 2004. Un groupe de travail national sur la commercialisation, composé de représentants des éleveurs et de l'industrie de la transformation et de la surtransformation, a été mis sur pied afin de superviser la campagne Pensez dindon^{MC}.

L'événement a commencé par une campagne extérieure nationale de six semaines pour favoriser la reconnaissance au moyen de placements qui

ont généré plus de 259 millions d'impressions. Les éléments créatifs sur les panneaux publicitaires extérieurs et sur les abribus ont mis les Canadiens au défi d'essayer le dindon dans leurs recettes préférées.

Au cours de la première année, les méthodes de commercialisation employées lors de la campagne ont consisté en la publicité (télévision, plein air, impression), le numérique, les relations publiques, les relations avec les influenceurs, les médias sociaux, les partenariats avec des magasins et des marques, entre autres méthodes. La campagne Pensez dindon^{MC} continuera de déployer ces stratégies en 2020 pour mobiliser son public cible principal de planificateurs de repas, soit les femmes de 25 à 54 ans.

Le jour de la fête du Travail, la deuxième phase de la campagne a commencé par un message télévisé de 30 secondes, diffusé pendant six semaines dans les marchés francophones et anglophones. La publicité de 30 secondes vantait

d'une part le pouvoir de la nourriture à réunir la famille et les êtres chers, et d'autre part la polyvalence du dindon dans les repas quotidiens et des Fêtes.

Avant l'Action de grâce, une lettre ouverte et une série de photos de « Canadian Rockwell » ont été diffusées pour inviter les Canadiens de tous les âges et de toutes les cultures à participer à la tradition du festin de dindon de l'Action de grâce. Il s'agissait de publicités imprimées et numériques en français, en anglais et en chinois publiées dans certaines publications. L'engagement sur les médias sociaux s'est fait dans le cadre d'une campagne rémunérée sur les médias sociaux et d'un concours qui encourageaient les Canadiens à faire connaître leurs traditions de l'Action de grâce ainsi que leurs souvenirs préférés en lien avec le dindon.

Afin de stimuler la vente de dindons entiers durant la période des Fêtes, la diffusion du message télévisé Pensez dindon^{MC} a été prolongée de septembre à décembre sur Facebook et YouTube, avec un engagement exceptionnellement fort sur toutes les plateformes.

Les responsables de la campagne Pensez dindon^{MC} ont travaillé avec les plus grands influenceurs de la gastronomie, des chefs à domicile et des personnalités médiatiques partout au pays

pour élaborer un contenu de recettes unique.

L'année 2019 s'est avérée une année record pour la campagne Pensez dindon^{MC}, mais ce n'est que le début. Le succès se poursuivra grâce à la stratégie à long terme de l'agence de référence, Zeno Group Inc., pour changer les perceptions à l'égard du dindon, augmenter la consommation tout au long de l'année et augmenter l'espace d'étalage dans les magasins de vente au détail.

D'autres activités auront lieu en 2020 dans le cadre de la campagne Pensez dindon^{MC}, notamment le déploiement d'une campagne de commercialisation intégrée tous azimuts encore plus ambitieuse.

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LA COMMERCIALISATION

- Calvin McBain, Québec
- Brian Ricker, Ontario
- Vic Redekop, Colombie-Britannique
- Tony Tavares, CCTOV
- Craig Evans, CCTOV
- Adam Power, ACSV
- Mathieu Turcotte, CCTOV
- Personnel du CCTOV
- Personnel des ÉDC



SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS

LE DINDON – UNE PROTÉINE POUR TOUTES LES OCCASIONS



En 2019, les activités de sensibilisation des consommateurs ont continué de cibler les femmes de 25 à 54 ans, les influenceurs de la santé (diététistes) et les marchés ethniques, au moyen d'un appel à l'action visant à faire du dindon, du dindon entier et des découpes de dindon la protéine préférée pour toutes les occasions et pour les repas quotidiens.

Les ÉDC se sont associés à divers influenceurs en ligne et à d'autres partenaires stratégiques pour élaborer et publier de nouvelles recettes, des vidéos de recettes, des outils de ressources pratiques ainsi que des concours mensuels.

Parmi les principaux facteurs qui ont favorisé les communications avec les consommateurs, mentionnons le site Web dindoncanadien.ca, une solide plateforme médiatique sociale à laquelle contribuent des blogueurs spécialisés en alimentation dans le cadre de campagnes opportunes dans les deux langues officielles, certains partenariats avec l'industrie et l'élaboration de diverses ressources, y compris des recettes et des vidéos à partager.

Le dindon canadien 2019 en chiffres

- Exécution de sept (7) programmes : Modernisation des repas, Printemps, Camp d'entraînement pour le barbecue, Rentrée des classes, Action de grâce, Fêtes, Sud-asiatique, offrant 31 nouvelles recettes. Les programmes ont permis de sensibiliser la population à la polyvalence du dindon pour chaque repas, chaque jour et à chaque occasion.
- Les programmes ont reçu l'appui d'une combinaison d'ambassadeurs et de blogueurs de contenu qui ont également contribué à l'élaboration de 42 nouvelles recettes.
- Les nouvelles recettes ont été appuyées par la réalisation de 32 vidéos de recettes.
- Dix (10) concours mensuels ont été organisés, en plus de quatre prix hebdomadaires supplémentaires pour chacun des concours, pour célébrer la fête du Canada en juillet et l'Action de grâce en octobre. En 2019, 110 292 213 impressions ont été distribuées.
- Un total de 687 975 visiteurs ont visité le site Web dindoncanadien.ca en 2019, les jours suivants ayant connu le plus grand nombre :
 Action de grâce – 60 949 visiteurs (8,9 %)
 Noël – 58 264 visiteurs (8,5 %)
 Pâques – 13 366 visiteurs (1,9 %)
- Douze (12) billets de blogue axés sur la nutrition ont été élaborés avec l'aide de notre diététiste de référence Shannon Crocker, M.Sc., RD, et 12 bulletins axés sur les consommateurs ont été distribués à plus de 44 000 abonnés. Le bulletin électronique à l'intention des consommateurs présente des recettes mensuelles, des suggestions de recettes thématiques mensuelles, un blogue mensuel de Shannon Crocker et des faits concernant les fermes de dindon.



PARTENARIATS ET PROMOTIONS

Club House/Banques alimentaires/Dindon canadien/Pensez dindon^{MC}



Ce nouveau partenariat des Fêtes a commencé en magasin dans toutes les enseignes d'épicerie à l'échelle nationale au début du mois de décembre. Les consommateurs ont reçu une remise de 5 \$ à l'achat de deux produits Club House participants et d'un dindon entier (valeur minimale de 20 \$). Pour chaque produit Club House acheté, le don d'un repas était fait à Banques alimentaires Canada.

La promotion comprenait des encarts, des offres promotionnelles accrochées aux étagères (étiquettes volantes, publiblocs), des fiches thématiques près de l'étal des dindons, ainsi que des présentoirs dans les allées.

Pensez dindon^{MC} a appuyé le programme en soutenant massivement la promotion sur les médias sociaux. Cette stratégie était combinée à des tirages de produits Club House et à la participation d'influenceurs qui ont élaboré des recettes inspirées du temps des Fêtes.

HelloFresh et Chefs Plate

Le dindon élevé au Canada, l'une des principales marques des Éleveurs de dindon du Canada visant les consommateurs, a poursuivi son partenariat avec HelloFresh et Chefs Plate tout au long de 2019. Chaque coffret-repas commandé contenant de la viande de dindon comme ingrédient de la recette relevait de notre marque.



Plus de 600 000 unités de dindons ont été vendues!

Les diététistes du Canada

Les ÉDC ont poursuivi leur collaboration avec les diététistes du Canada, notamment en participant à leur conférence nationale en juin 2019 à Ottawa. Cela s'inscrit dans les efforts continus des ÉDC et les conseils éclairés de notre diététicienne de référence Shannon Crocker, M.Sc., RD, de concert avec Jill Wheaton, RD, pour continuer de faire connaître et d'intégrer le dindon comme protéine de viande polyvalente et riche en nutriments.

PROMOTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET DÉFENSE DE L'INDUSTRIE



Les Éleveurs de dindon du Canada ont continué d'accroître leurs communications en 2019 grâce à diverses activités de communication auprès des membres et des parties prenantes. En 2019, les ÉDC ont diffusé le bulletin trimestriel *Plume*, ainsi que le bulletin d'actualités *Eye on the Industry*. Le compte Twitter des ÉDC a connu une hausse du nombre d'abonnés en 2019, et a continué de promouvoir l'industrie et d'être une ressource d'information. Vous pouvez suivre les ÉDC à @TurkeyFarmersCA.

Le soutien des programmes dans le secteur agricole constitue un autre aspect des communications des ÉDC. Les ÉDC ont participé pour la première fois à la Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture en offrant une commandite d'étudiant. Cela a permis à un étudiant de Ridgeway College d'assister à la conférence. La Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture donne l'occasion aux producteurs et à l'industrie de se réunir pour apprendre, réseauter et écouter des conférenciers. Les ÉDC ont également continué de commanditer le Jour de l'agriculture canadienne, l'événement L'agriculture plus que jamais et d'autres événements de l'industrie. Cela permet aux ÉDC de participer aux discussions sur les questions qui touchent l'agriculture en général.

Engager les décideurs

Une partie importante de ce que font les ÉDC au nom de leurs membres consiste à maintenir les relations existantes avec les représentants du gouvernement et ceux traitant des politiques, et d'en établir de nouvelles. Une communication régulière permet aux ÉDC de se tenir au courant des mises à jour du gouvernement et fait en sorte que les décideurs soient informés des enjeux et des processus de l'industrie du dindon.

L'année 2019 a vu la tenue d'une autre élection fédérale au Canada. Les ÉDC ont élaboré une stratégie électorale fédérale pour assurer le soutien des candidats et des partis à la gestion de l'offre et à l'industrie du dindon. Plusieurs tactiques ont été entreprises, notamment des lettres adressées à tous les partis membres des organismes nationaux soumis à la gestion de l'offre (GO-4), un document décrivant les circonscriptions comprenant des éleveurs de dindon, des messages clés et une trousse d'outils pour les élections fédérales. La trousse d'outils pour les élections fédérales, distribuée aux offices provinciaux, comprenait des messages et plusieurs ressources permettant aux éleveurs d'engager leurs candidats à l'échelle locale. Après les élections, les ÉDC ont rédigé des lettres et ont discuté avec les nouveaux ministres. En partie grâce au travail entrepris à cet

égard, les quatre principaux partis fédéraux ont pris deux engagements fermes :

- les mesures d'atténuation et de compensation complètes et équitables découlant du préjudice causé par l'accès accru accordé dans le cadre des accords commerciaux;
- un engagement à ne plus augmenter les contingents tarifaires et l'accès aux marchés dans le cadre de négociations futures.

Des réunions ont eu lieu avec la ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, de concert avec les autres membres du GO-4, au sujet des mesures d'atténuation. Alors que 2019 tirait à sa fin, le GO-4 a également entrepris des initiatives de rédaction de lettres au premier ministre et au ministre Morneau. Ces démarches auprès du nouveau gouvernement se poursuivront en 2020.

Collaboration avec le GO-4 et le GO-5

Les ÉDC et les industries partenaires soumise à la gestion de l'offre ont fait connaître la valeur et les apports de la gestion de l'offre au Canada dans le cadre de travaux concertés et de plusieurs événements en 2019 :

Réception annuelle conjointe

Les ÉDC ont rencontré des députés fédéraux, des sénateurs, des fonctionnaires et des partenaires de l'industrie lors de la réception annuelle conjointe tenue à Ottawa le 20 mars 2019. Malgré l'obstruction systématique orchestrée à la Chambre des communes, 17 députés et sénateurs ainsi que 80 fonctionnaires étaient

présents. L'événement a été organisé conjointement par les ÉDC, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités

Les ÉDC ont collaboré avec leurs partenaires soumis à la gestion de l'offre pour une septième année afin de tenir un kiosque sur le thème de l'industrie lors du Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Cette année, le Congrès s'est tenu à Ottawa et le GO-5 a commandité une discussion en groupe au cours de laquelle les participants ont appris au sujet de la gestion de l'offre, de l'élevage au Canada et de la nutrition.

Cantine du centre-ville

L'événement annuel Cantine du centre-ville a eu lieu le 28 mai 2019 à Ottawa. Il a attiré un grand nombre de participants, y compris des députés, des sénateurs et du personnel ministériel. Le GO-4 a collaboré avec CTV Ottawa Morning Live sur des reportages en direct de la Cantine du centre-ville, qui ont mis en évidence les avantages de la gestion de l'offre et présenté les éleveurs canadiens à l'origine des produits avicoles de qualité offerts dans les magasins. L'événement a été publié dans iPolitics, The Hill Times, les publications agricoles et sur les médias sociaux; on a dénombré plus de trois millions d'impressions sur les médias traditionnels et sociaux.



SALUBRITÉ DES ALIMENTS ET SOIN DES OISEAUX

Les éleveurs de dindons canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux en 2019, les programmes, les normes et les pratiques ayant été suivis avec diligence et améliorés.

PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) des ÉDC et du Programme de soin des troupeaux® (PST), tous deux des programmes obligatoires, s'est poursuivie en 2019. Chez les éleveurs de dindon commerciaux, 99 % étaient certifiés au titre du PSAF et du PST des ÉDC en décembre 2019.

En mars 2019, les ÉDC ont publié de nouveaux manuels du producteur en lien avec les programmes à la ferme des ÉDC. Les relieurs de programmes pour la production commerciale et les reproducteurs de dindons ont été imprimés de nouveau. Les programmes mis à jour ont également été publiés sur le Portail des programmes à la ferme des ÉDC (www.tfcon-farmprograms.ca/fr/) sous forme de formulaires PDF à remplir et de formulaires en ligne.

Le contenu des programmes a été simplifié, et les nouveaux manuels tiennent compte des changements visant à harmoniser le PST des ÉDC avec le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons selon le Cadre d'évaluation des soins aux animaux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Des révisions ont également été apportées pour renforcer les exigences en matière de biosécurité et de santé des animaux du PSAF des ÉDC. Les modifications mettent en œuvre la stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) dans l'industrie du dindon, ainsi que l'exigence selon laquelle le rapport de chargement de départ des dindons doit être rempli pour chaque troupeau à compter du 1er janvier 2019. Les reproducteurs de dindons ont également été ajoutés à la portée du PST des ÉDC.

Les exigences révisées du programme ont été incluses dans le processus de vérification obligatoire à la ferme conformément aux dates de mise en œuvre prévues, soit les 30 juin et 31 décembre 2019 pour les nouveaux programmes commerciaux et de reproduction du dindon. Pour faciliter l'interprétation

des exigences des programmes, les ÉDC ont commencé à élaborer un outil d'orientation à l'intention des vérificateurs, qui devrait être disponible en 2020.

Les changements apportés au cycle de vérification des programmes à la ferme des ÉDC ont également été mis en œuvre en 2019. Le nouveau cycle de vérification est désormais un cycle de deux ans qui comprend des vérifications complètes et l'examen des dossiers. Il a été approuvé par le Conseil d'administration des ÉDC en septembre 2018, dans le but d'accroître la crédibilité du système de vérification et de certification des programmes à la ferme des ÉDC. Il a remplacé le cycle de vérification précédent des ÉDC, qui était une combinaison d'examens complets et partiels des dossiers et de vérifications d'autodéclaration.

Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC entreprises en 2019 :

- la formation des vérificateurs nouveaux et actuels des programmes à la ferme;
- un examen de la gestion visant à évaluer le système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC;
- des vérifications en présence de témoins des vérificateurs actuels des programmes à la ferme;
- des vérifications internes de deux administrateurs de programmes provinciaux et du bureau national des ÉDC.

Ces processus d'examen interne aident à la préparation de l'examen après une période de 20 mois prévu par l'Agence canadienne d'inspection des aliments au début de 2020, qui est nécessaire pour maintenir la pleine reconnaissance gouvernementale du PSAF des ÉDC dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA).

La pleine reconnaissance du PSAF des ÉDC a été obtenue pour la première fois en avril 2018. Elle atteste officiellement que le programme répond aux exigences du PRSA, qu'il est techniquement viable car il favorise la production d'aliments sains à la ferme,

qu'il respecte les principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques et qu'il en appuie la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien de ce programme de salubrité des aliments. Pour maintenir leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de participer à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations après des périodes de 20, de 40 et de 60 mois.

Le financement des programmes à la ferme des ÉDC a été accordé dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 et du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.

Vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® des ÉDC

Les vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC se sont poursuivies en 2019 par l'entremise de NSF Canada Agricultural Certification Company, un organisme indépendant de certification reconnu à l'échelle internationale, qui comprend des vérificateurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAAAO). Des vérifications indépendantes ont été entreprises pour faire preuve de transparence et pour rassurer davantage les détaillants, les restaurateurs et les consommateurs du fait que les dindons au Canada sont élevés sans cruauté, et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour représenter les soins aux animaux.

Les vérifications indépendantes sont des vérifications à la ferme qui s'ajoutent aux vérifications annuelles de certification menées par les provinces. Elles représentent un échantillon aléatoire statistiquement valide des fermes à l'échelle du Canada.

Les vérificateurs indépendants ont tiré les conclusions suivantes :

- Le Programme national de soin des troupeaux a été mis en œuvre efficacement et maintenu de façon continue. Les mesures relatives aux soins des animaux ont été appliquées de façon uniforme.
- Aucun cas de mauvais traitement délibéré n'a été observé.

Attrapage et chargement

Un rapport de chargement du dindon a été mis en place dans l'industrie canadienne du dindon pour assurer l'application uniforme de la surveillance du processus d'attrapage et de chargement. Mis en œuvre dans le cadre des programmes à la ferme des ÉDC, le rapport de chargement recueille de l'information sur l'équipe d'attrapage, la grange et les conditions du troupeau, et examine le processus d'attrapage et de chargement. Il s'agit d'un nouveau type de rapport important pour les transformateurs, et nous remarquons des progrès continus.

Portail des programmes à la ferme des ÉDC

Le portail des programmes à la ferme des ÉDC (<https://tfconfarmprograms.ca/fr/>) a été mis à jour en 2019. On y a ajouté de nouveaux renseignements et de nouvelles fonctionnalités afin de faciliter le téléchargement de documents. Le portail est conçu comme un outil permettant aux éleveurs, aux vérificateurs des programmes à la ferme et aux offices provinciaux d'accéder à l'information essentielle, de contribuer à la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC et de prendre connaissance des nouvelles et des annonces.

Utilisation des antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens

En 2019, l'industrie canadienne du dindon a poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) dans l'ensemble du secteur en réaction à l'attention croissante portée au risque de résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le monde. La stratégie est axée sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importants pour la médecine humaine. Elle cherche à conserver, voire renforcer la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons.

Approuvée en juin 2017, la stratégie fixe des échéanciers pour éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018, suivi des antibiotiques de catégorie III d'ici la fin de 2019. Elle s'appuie sur l'initiative de catégorie I actuelle, en place depuis 2014. Pour assurer le bien-être de

Suite page 5...

SALUBRITÉ DES ALIMENTS ET SOIN DES OISEAUX

la volaille, la stratégie permet l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement et l'utilisation d'ionophores (antibiotiques de catégorie IV : non utilisés en médecine humaine) et de coccidiostatiques chimiques.

Au cours de l'année 2019, les ÉDC ont observé les effets de la mise en œuvre de la stratégie et réalisé une enquête auprès des éleveurs, des vétérinaires pour volaille et d'autres intervenants de l'industrie. L'objectif de l'enquête était de déterminer si l'échéancier pour l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici la fin de 2019 poserait des défis.

Les résultats ont révélé une bonne connaissance de la stratégie d'UAM, y compris comment et pourquoi elle a été élaborée. Les réponses ont montré que les éleveurs bénéficient du soutien des membres de l'industrie comme les ÉDC, les vétérinaires, les représentants des meuneries et les fournisseurs de services, notamment sous la forme de recommandations sur les pratiques de gestion et les produits de rechange. Certains répondants ont déclaré que leur expérience de la stratégie et ses répercussions ne pouvaient pas être complètement évaluées, car la mise en œuvre n'en est qu'à sa phase initiale.

Pour répondre aux commentaires reçus dans les résultats de l'enquête et pour donner plus de temps d'adaptation et de meilleures chances de réussite à la stratégie d'UAM, le Conseil d'administration des ÉDC a modifié la date de mise en œuvre de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III de fin 2019 au 1er mai 2020. Toutefois, les ÉDC ont encouragé les producteurs qui étaient prêts à mettre en œuvre la stratégie à y procéder comme prévu.

Les ÉDC ont également participé à plusieurs consultations sur l'UAM et la RAM, ayant contribué à l'élaboration du Plan d'action pancanadien sur la RAM et l'UAM. Ils ont également veillé à ce que l'industrie soit représentée lors des consultations et des réunions avec les parties prenantes.

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon par l'entremise du Programme

intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens de l'Agence de la santé publique du Canada. Les données générées par la surveillance à la ferme et dans les points de vente au détail ont mis en évidence l'importance de la surveillance propre au dindon pour suivre l'efficacité des initiatives de l'industrie et fournir des renseignements sur celles-ci.

Mise à jour du Code de pratiques sur le transport

Les travaux de mise à jour du Code de pratiques sur le transport par l'entremise du processus d'élaboration du code du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage se sont poursuivis en 2019. Des groupes de travail pour l'attrapage et le transport de la volaille ainsi que pour le transport des couvoirs ont été mis sur pied. Le Groupe de travail sur le transport et l'attrapage de la volaille s'est réuni à plusieurs reprises par téléconférence et une fois en personne au cours de l'année pour amorcer la discussion sur le contenu des sections du Code. Les sections du Code sur le transport seront semblables à celles du Code de pratiques à la ferme, qui comprend un préambule, des exigences et des pratiques recommandées pour chaque section. Exclusives au Code sur le transport, les exigences tiendront compte de l'exigence réglementaire en vertu du nouveau Règlement sur la santé des animaux qui entrera en vigueur en février 2020.

RECHERCHE

Projet de recherche auprès des éleveurs de dindon canadiens

En 2019, les ÉDC ont appuyé les chercheurs de l'Université de Guelph en distribuant et en communiquant une enquête aux éleveurs de dindons canadiens. L'étude intitulée « *Une analyse des facteurs de risques des caractéristiques de santé chez les dindons des fermes canadiennes* » a pour but de faire l'inventaire des pratiques actuelles de logement et de gestion des élevages commerciaux de dindon du Canada et d'établir un lien avec la prévalence de différentes caractéristiques de santé grâce à un questionnaire et un outil de notation. Les renseignements recueillis dans le cadre de ce projet offriront des données d'ordre commercial pour les programmes de sélection génétique et constitueront une information de référence pour l'industrie. Cela pourra aider les éleveurs à gérer les troupeaux et être utile lorsqu'on entreprend les

examens des programmes à la ferme des ÉDC.

Conseil de recherche avicole du Canada (CRAC)

En 2019, un financement de 8,24 millions de dollars a été annoncé pour soutenir l'industrie avicole canadienne par l'entremise de la grappe des sciences avicoles dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture et des grappes du programme agroscientifique. Le financement s'ajoute à un investissement de 3,78 millions de dollars de l'industrie. Douze universités canadiennes sont représentées dans la grappe, ainsi que des chercheurs d'établissements de recherche du gouvernement fédéral. La grappe comprend 19 projets portant sur un éventail de sujets, dont la gestion des antimicrobiens, la salubrité des aliments, la santé et le bien-être de la volaille ainsi que la durabilité. Une partie du financement sera également affectée à l'application et au transfert des connaissances pour l'élaboration d'outils permettant de communiquer les résultats de la recherche aux utilisateurs finaux.

Participation des ÉDC à la modernisation de la réglementation et aux initiatives stratégiques

Les ÉDC ont surveillé plusieurs consultations sur des initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Modifications aux dispositions du Règlement sur la santé des animaux relatives au transport des animaux;
- Examen du Règlement sur les couvoirs du Canada et élaboration de normes canadiennes pour les tests effectués sur les troupeaux d'approvisionnement et dans les couvoirs;
- Modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires;
- Révision de la structure des frais de service pour les drogues et les instruments médicaux;
- Élaboration du chapitre sur la grippe aviaire de l'Organisation mondiale de la santé animale.

Les ÉDC ont continué de participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur la lutte contre la salmonelle et la campylobactérie dans la volaille, qui met l'accent sur l'élaboration de plans d'action visant à réduire la présence de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille vivante et dans les produits de volaille. Les ÉDC ont continué

de participer à la table ronde sur la chaîne de valeur en vue de la pérennité de l'industrie avicole, à la coordination des travaux de recherche, aux groupes de travail sur la RAM et l'UAM et au Système canadien de surveillance de la santé des animaux. Les ÉDC et l'Association canadienne des vétérinaires aviaires ont continué de communiquer avec la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada au sujet de l'importance des options de traitement pour l'histomonose.

Les ÉDC ont formulé des commentaires au sujet de l'élaboration de Santé animale Canada, une initiative fondée sur l'orientation donnée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans la Stratégie nationale sur la santé des végétaux et des animaux. Son objectif est de fournir un nouveau modèle de gouvernance fondé sur un partenariat industrie-gouvernement afin de renforcer la capacité du Canada en matière de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de maladies animales.

Les ÉDC félicitent le gouvernement des efforts qu'il a déployés pour simplifier et mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à maintenir l'engagement à mesure que les initiatives progressent.

COMITÉ DE RECHERCHE

- Rachelle Brown, présidente
- Doug Hart, CCTOV
- Steven Eadie, TFNS
- Vic Redekop, Colombie-Britannique (CRAC)

COMITÉ DES PROGRAMMES À LA FERME

- Vic Redekop, Colombie-Britannique, président
- Scott Olson, Alberta
- Darren Kornelson, Manitoba
- Greg Lansink, Ontario
- Jennifer Paquet, Québec
- Lori Ansems, Nouvelle-Écosse
- Craig Shaw, CCTOV

Les EDC contribuent au fonds de bourses d'études du Conseil de recherches avicoles du Canada.

POLITIQUE ET COMMERCE

POLITIQUE



L'actuelle Politique d'allocation commerciale nationale des ÉDC couvre la commercialisation de jeunes dindons commerciaux destinés à un usage domestique et sépare le marché du dindon entre d'une part les oiseaux entiers et de l'autre les oiseaux surtransformés. L'Office mesure l'évolution de la demande pour ces deux marchés et attribue des contingents aux offices provinciaux de commercialisation par l'entremise de la Politique; par la suite, ces offices attribuent des contingents à chaque producteur.

La Politique d'allocation a été mise en œuvre en décembre 2006. Son examen a débuté en 2017 et s'est poursuivi tout au long de 2019. Ce processus d'examen se poursuivra jusqu'en 2020. La Politique a donné lieu à des tendances de croissance différentielles d'une province à l'autre parce que certaines provinces se concentrent davantage sur le marché des oiseaux entiers alors que d'autres se consacrent plus à la surtransformation. Cette situation a suscité des préoccupations chez les ÉDC en ce qui concerne la viabilité à long terme des provinces, ce qui a entraîné la création d'un nouveau mandat d'examen lors de la réunion des ÉDC de novembre 2019 et au cours du processus d'examen prolongé.

Aucune modification n'a été apportée en 2019 aux trois autres politiques d'allocation suivantes administrées par l'Office : i) la Politique sur les producteurs de multiplicateurs; ii) la Politique d'élevage-souche et iii) la Politique sur les exportations. On planifie un examen complet de la Politique d'élevage-souche pour s'assurer que la Politique sur les producteurs de multiplicateurs s'adapte à l'expansion de l'industrie de façon durable. Toutefois, les échéanciers de l'examen restent à déterminer.

La demande de dindon canadien à l'échelle internationale demeure relativement stable. Elle représente en moyenne 13 % environ de la production intérieure, soit 22 millions de kilogrammes par année. La Politique d'exportation permet aux provinces et aux producteurs de remplacer la viande de dindon exportée par les produits de l'industrie de la transformation, ce qui garantit l'approvisionnement adéquat du marché intérieur.

COMMERCE INTERNATIONAL

Accord Canada-États-Unis-Mexique :

Depuis la signature de l'ACEUM par les trois pays le 30 novembre 2018, la Chambre des représentants des États-Unis, contrôlée par les démocrates, et l'administration Trump ont négocié à l'interne, tout au long de 2019, de nouvelles dispositions relatives au règlement des différends, à la main-d'œuvre, aux médicaments abordables et à l'environnement. Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont signé le nouvel accord commercial le mardi 10 décembre 2019, le Mexique et le Canada ayant approuvé les changements négociés par les États-Unis en interne.

Les changements apportés à l'Accord n'ont aucune incidence sur les concessions en matière d'accès aux marchés pour les produits soumis à la gestion de l'offre. Comme le Comité sénatorial des finances des États-Unis a approuvé l'ACEUM le 7 janvier 2020, sa ratification est prévue pour 2020 et sa mise en œuvre devrait avoir lieu avant le milieu de l'année. L'Accord devrait accroître de 29 % l'accès des États-Unis au marché canadien et leur permettre d'exporter 1 000 tonnes métriques (1,0 Mkg) de plus que les niveaux actuels au cours des dix prochaines années, avec la possibilité d'en exporter davantage après dix ans.

Organisation mondiale du commerce (OMC) :

Tout au long de 2019, les membres de l'OMC ont continué de discuter et de s'attaquer à un certain nombre de questions, notamment le fonctionnement de l'Organe d'appel de règlement des différends, les dispositions relatives au traitement spécial et différencié pour les pays en développement, les négociations sur les subventions au secteur des pêches, les négociations sur l'agriculture, les droits de douane sur les transmissions électroniques ainsi que la modernisation et la réforme de l'OMC.

En ce qui concerne les négociations sur l'agriculture, en 2019, divers membres de l'OMC ont présenté un certain nombre de documents de travail sur les sujets suivants : soutien ayant des effets de distorsion des échanges, accès aux marchés, concurrence à l'exportation et restrictions à l'exportation. Même s'il est difficile d'envisager une réforme significative dans les négociations agricoles dans un avenir proche, des progrès dans les négociations sont toujours possibles. Une Conférence ministérielle de l'OMC est prévue à Nur-Sultan au Kazakhstan du 8 au 11 juin 2020. Il y sera question des échéances et des programmes de travail, à l'exception des subventions au secteur des pêches pour lesquelles on vise un accord.

Négociations bilatérales :

En 2019, des négociations commerciales ont aussi eu lieu avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) et avec l'Alliance du Pacifique (Mexique, Chili, Colombie, Pérou) à un rythme plus lent que prévu. Il est difficile de déterminer les échéanciers pour la conclusion de ces négociations pour la raison du nombre de pays concernés et des calendriers électoraux de chacun d'eux.

CONSEILLER COMMERCIAL DES PRODUCTEURS

- Charles Akande, Genève, Suisse

COMITÉ DES POLITIQUES

- Calvin McBain, président
- Brian Ricker, région de l'Est
- Bertin Cyr, région de l'Est
- Dave Mandel, région de l'Ouest
- Rachelle Brown, région de l'Ouest
- Doug Hart, représentant des transformateurs
- Adam Power, représentant des transformateurs

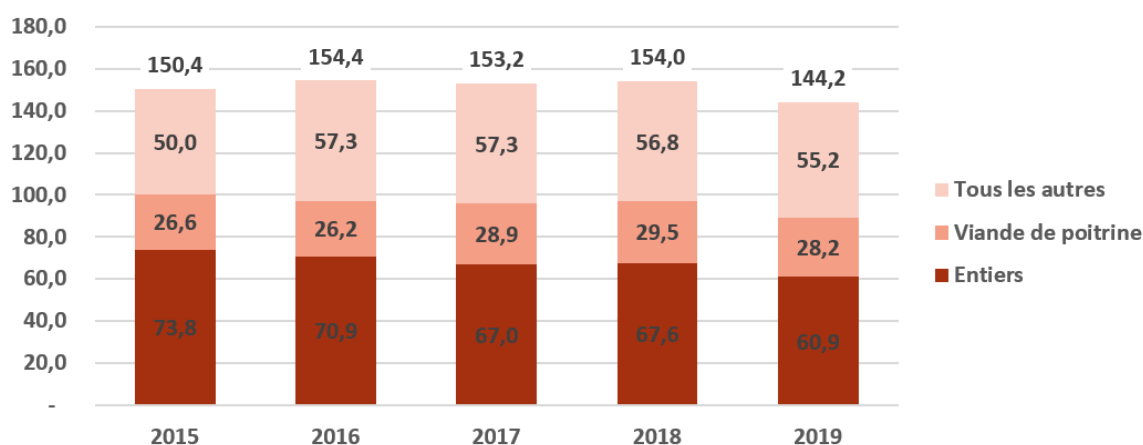
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

Consommation apparente intérieure

La consommation apparente intérieure en 2019 était de 144,2 Mkg, soit une diminution de 9,8 Mkg par rapport à 2018 en raison de l'évolution du marché. La consommation apparente de dindons entiers a chuté à 60,9 Mkg en 2019, passant de 70,9 Mkg en 2016 et de 73,8 Mkg en 2015. La consommation apparente intérieure des produits de viande de poitrine en 2019 était de 28,2 Mkg, soit une diminution de 1,3 Mkg par rapport à 2018 et une augmentation de 1,6 Mkg par rapport à 2015. Ce changement dans les habitudes de consommation entraîne des changements dans la production de dindons de moins ou plus de 9 kg, car une grande partie (mais pas la totalité) de la production de dindons de moins de 9 kg est destinée au marché des oiseaux entiers.

Consommation apparente intérieure du dindon

(Année civile – par principale catégorie et total – millions de kg – éviscéré)



Stocks périodiques, offre et consommation apparente de la viande de dindon au Canada

(Année civile – millions de kg – éviscéré)

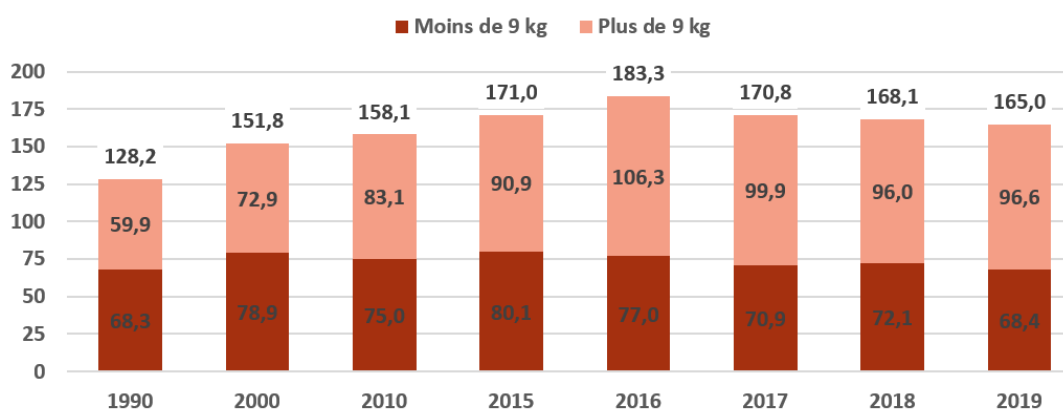
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Stocks d'ouverture	11,3	9,2	18,3	14,7	18,9	24,8	21,1	17,6
Production	128,2	151,8	158,1	171,0	183,3	170,8	168,1	165,0
Importations	3,2	3,6	3,8	2,8	3,1	2,8	2,7	2,9
Offre	142,8	164,6	180,2	188,5	205,3	198,5	192,0	185,4
Consommation apparente totale	128,4	150,2	168,3	169,6	180,5	177,3	174,4	166,6
Exportations	5,3	19,3	22,7	19,2	26,1	24,2	20,4	22,4
Consommation apparente intérieure	123,1	130,9	145,6	150,4	154,4	153,2	154,0	144,2
Stocks de clôture	14,3	14,4	12,0	18,9	24,8	21,1	17,6	18,8
Consommation par habitant (kg)	4,4	4,3	4,3	4,2	4,3	4,2	4,2	3,8
	27,69	30,69	34,00	35,70	36,11	36,54	37,06	37,59

Production de dindon

La production de dindons en 2019 était de 165,0 Mkg, une baisse de 3,1 Mkg par rapport à 2018. En grande partie pour répondre à l'évolution de la demande de dindons entiers, la production de dindons de moins de 9 kg était de 68,4 Mkg, soit une diminution de 3,8 Mkg par rapport à 2018. La production de dindons de plus de 9 kg était de 96,6 Mkg, soit une augmentation de 0,6 Mkg par rapport à 2018.

Production de dindons au Canada

(Année civile – moins de 9 kg / plus de 9 kg et total – millions de kg – éviscéré)

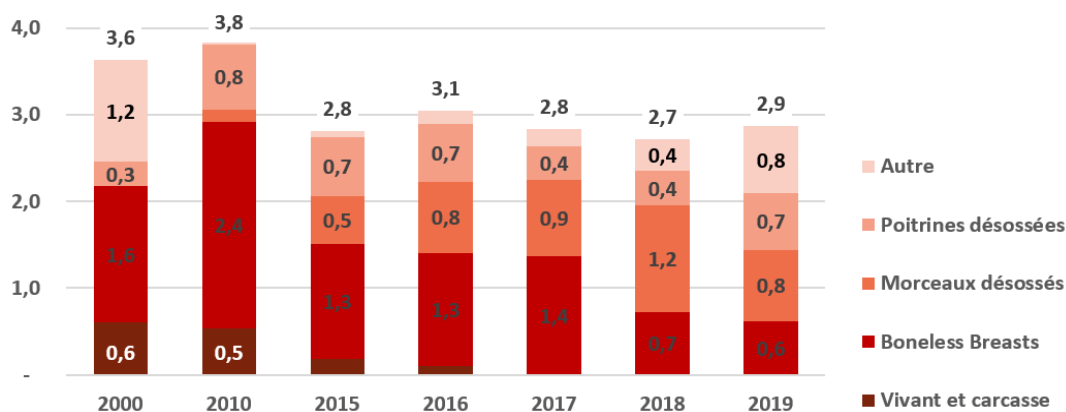


Importations

Les importations de dindons figurant sur la Liste des marchandises d'importation de 2,9 Mkg étaient supérieures de 0,15 Mkg à celles de 2018. Au fil du temps, la composition des importations a changé, les importations de poitrines désossées ayant baissé, passant de 2,4 Mkg en 2010 à 0,6 Mkg en 2019. Au cours de cette période, les importations de parties désossées comme la viande de cuisse ont augmenté à 1,2 Mkg en 2018 et à 0,8 Mkg en 2019, comparativement à une quantité minimale en 2010.

Importations canadiennes de dindons

(Année civile – par catégorie principale et total – millions de kg – éviscéré)



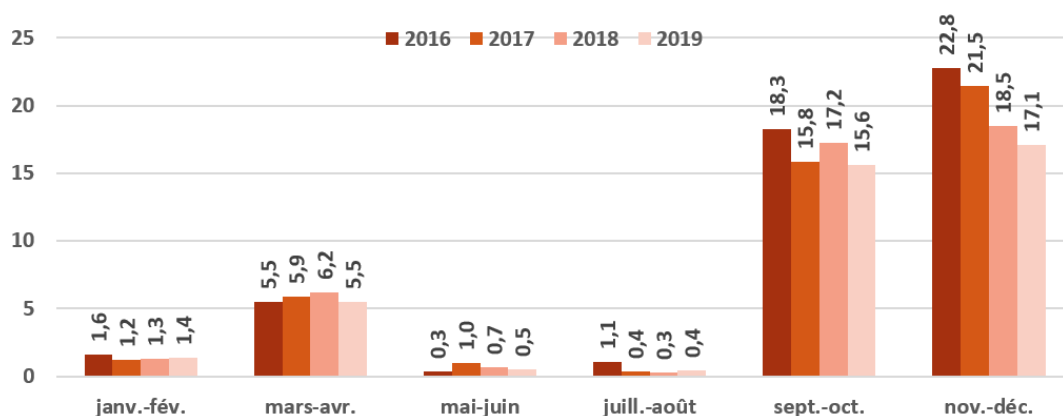
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

Ventes au détail

Les données de la firme AC Nielsen du Canada montrent que les ventes de dindons entiers dans les grandes enseignes de magasin de détail (à l'exclusion des entrepôts-clubs de vente en gros) ont diminué, passant de 49,5 Mkg en 2016 à 40,6 Mkg en 2019.

Ventes au détail de dindons entiers

(Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs – millions de kg – bimensuels)

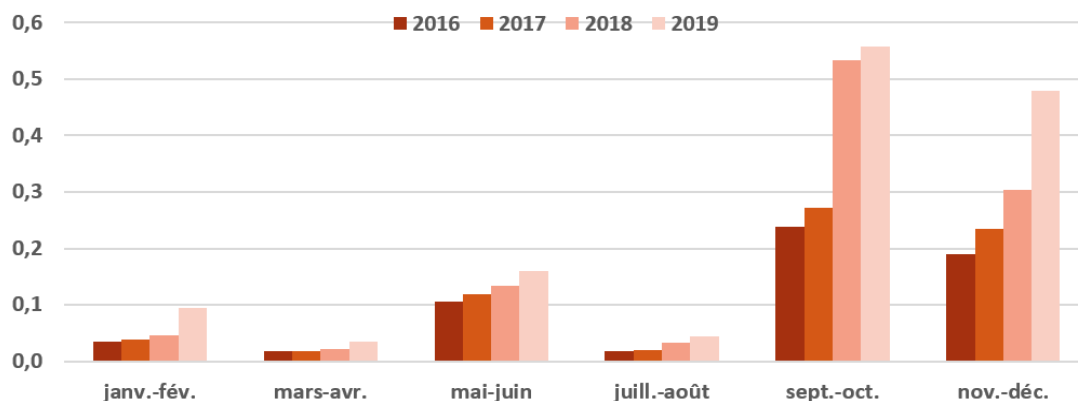


Source : Firme AC Nielsen du Canada

Toujours selon AC Nielsen, les ventes de produits de viande de poitrine dans les grandes enseignes de magasin de détail ont augmenté à 3,6 Mkg en 2019, passant de 3,4 Mkg en 2018 à 2,9 Mkg en 2016. Cette augmentation semble être en grande partie attribuable à la popularité croissante des rôtis de viande de poitrine.

Ventes au détail de rôtis de dindon

(principales enseignes de vente au détail, à l'exception des clubs-entrepôts – en millions de kg – bimensuelles)

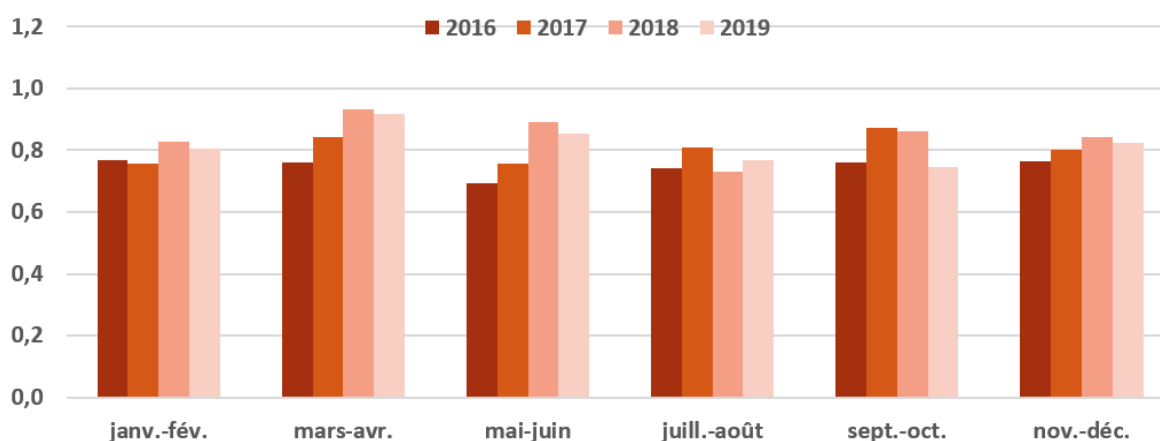


Source : AC Nielsen Company of Canada

Remarque : N'inclut pas les ventes de produits de marque maison

Ventes au détail de dindon haché

(Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs – millions de kg – bimensuels)



Source : Firme AC Nielsen du Canada

En 2019, les ventes de dindon haché étaient de 4,9 Mkg, soit une légère baisse de 0,2 Mkg par rapport à 2018. Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, les ventes de dindon haché sont beaucoup moins saisonnières que celles de dindons entiers et de certains produits de viande de poitrine.

COMITÉ D'EXAMEN DE LA POLITIQUE D'ALLOCATION DES ÉDC

- Darren FERENCE, Alberta, président
- Bertin Cyr, Nouveau-Brunswick
- Pierre Luc LeBlanc, Québec
- Scott Olson, Alberta
- Michel Benoit, Colombie-Britannique
- Helga Wheddon, Manitoba
- Jelmer Wiersma, Saskatchewan
- Adam Power, ACSV
- Nicolas Paillat, CCTOV
- Darcy Ballance, CCTOV
- Tony Tavares, CCTOV
- Steven Eadie, Nouvelle-Écosse
- Matt Steele, Ontario

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE MARCHÉ DU DINDON

- Sateesh Ramkissoonsingh, président
- Nicolas Paillat, CCTOV
- Robert DeVal, ACSV
- John Sheldon, ÉDC
- John Groenewegen, analyste indépendant des marchés

SOUS-COMITÉ TECHNIQUE DE LA POLITIQUE D'ALLOCATION

- Michel Benoit, Colombie-Britannique
- Helga Wheddon, Manitoba
- Nicolas Paillat, CCTOV
- John Sheldon, ÉDC
- Sateesh Ramkissoonsingh, ÉDC
- Richelle Fortin, Québec

ÉTATS FINANCIERS

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON (F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA) ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice termine le 31 decembre 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	29-30
États financiers	
État de la situation financière	31
État des résultats	32
État de l'évolution de l'actif net	33
État des flux de trésorerie	33
Notes complémentaires aux états financiers	34-37
Annexe 1 - Frais d'administration	38
Annexe 2 - Frais de commercialisation	39



Tél: 905 270-7700
Téléc: 905 270-7915
Tél. sans frais: 866 248 6660
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1 City Centre Drive, bureau 1700
Mississauga ON L5B 1M2 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de
l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l'« Office »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés

Mississauga (Ontario)
Le 7 février 2020

Les Éleveurs de dindon du Canada

État de la situation financière

31 décembre **2019** 2018

Actif

Court terme

Encaisse	1 537 364 \$	924 195 \$
Placements à court terme (Note 2a)	337 812	545 380
Débiteurs (Note 3)	763 203	385 696
Charges payées d'avance	42 308	67 373
	2 680 687	1 922 644

Placements à long terme (Note 2b)

	1 667 020	2 162 816
--	-----------	-----------

Immobilisations corporelles (Note 4)	64 435	86 215
--------------------------------------	--------	--------

4 412 142 \$ **4 171 675 \$**

Passif et actif net

Court terme

Créditeurs et charges à payer	172 162 \$	76 521 \$
Sommes à remettre à l'État	157 414	60 797
	329 576	137 318

Actif net

Fonds grevés d'une affectation d'origine interne (Note 1)	3 175 773	3 202 585
Fonds non affectés	842 358	745 557
Fonds investis en immobilisations corporelles	64 435	86 215

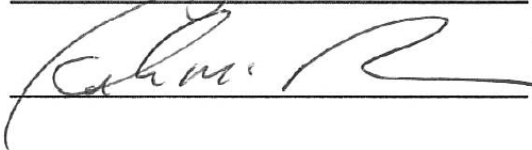
4 082 566 **4 034 357**

4 412 142 \$ **4 171 675 \$**

Au nom du Conseil d'administration :



Darren Ference, président du Conseil



Calvin McBain, vice-président du Conseil

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Les Éleveurs de dindon du Canada

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Fonctionnement général	Pensez Dindon ^{MC}	2019 Total	2018 Total
Produits				
Redevances des producteurs	3 631 585 \$	- \$	3 631 585 \$	3 675 503 \$
Redevances de commercialisation	-	4 155 367	4 155 367	-
Revenus de placements	60 255	-	60 255	45 004
Financement de projets	40 248	-	40 248	25 934
	3 732 088	4 155 367	7 887 455	3 746 441
Charges				
Administration (Annexe 1)				
Autres frais d'administration	663 362	-	663 362	784 581
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 473 268	-	1 473 268	1 505 162
Frais des administrateurs et du personnel	644 143	-	644 143	597 151
	2 780 773	-	2 780 773	2 886 894
Commercialisation (Annexe 2)				
Programmes provinciaux de commercialisation	400 001	-	400 001	400 001
Développement des marchés	197 501	-	197 501	207 167
Relations publiques et communications	482 462	-	482 462	407 726
	1 079 964	-	1 079 964	1 014 894
Projets spéciaux (Note 8)	-	-	-	24 843
Promotions spéciales (Note 8)	126 308	-	126 308	120 887
Charges liées à Pensez Dindon ^{MC} (Note 9)	-	3 852 201	3 852 201	-
	3 987 045	3 852 201	7 839 246	4 047 518
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	(254 957) \$	303 166 \$	48 209 \$	(301 077) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Les Éleveurs de dindon du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Fonds grevée d'une affectation interne	Fonds investis en Fonds immobilisations non affectés corporelles	Total 2019	Total 2018	
Solde, au début de l'exercice	3 202 585 \$	745 557 \$	86 215 \$	4 034 357 \$	4 335 434 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	185 188	(115 199)	(21 780)	48 209	(301 077)
Affectations	(212 000)	212 000	-	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	3 175 773 \$	842 358 \$	64 435 \$	4 082 566 \$	4 034 357 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Les Éleveurs de dindon du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

Trésorerie provenant des (utilisée par les)

Activités d'exploitation

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	48 209 \$	(301 077) \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges avec la trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Amortissement d'immobilisations corporelles	21 780	27 281
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(377 507)	66 288
Charges payées d'avance	25 065	(7 584)
Créditeurs et charges à payer	95 641	(88 873)
Sommes à remettre à l'État	96 617	32 018
	(90 195)	(271 947)

Activité d'investissement

Achat (vente) de placements, net	703 364	(38 923)
----------------------------------	---------	----------

Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice 613 169 (310 870)

Encaisse, au début de l'exercice 924 195 1 235 065

Encaisse, à la fin de l'exercice 1 537 364 \$ 924 195 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'Office

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles* (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entrecroisés au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD reflète des actifs d'une valeur de 399 318 \$ (2018 - 399 532 \$), des passifs de 398 257 \$ (2018 - 397 821 \$) et des actifs nets de 1 061 \$ (2018 - 1 711 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 200 \$ (2018 - 1 200 \$), des charges totales de 1 850 \$ (2018 - 1 291 \$), et d'une insuffisance des produits sur les charges de 650 \$ (2018 - 91 \$). Les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 351 \$ (2018 - 91 \$).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

Mobilier et équipement	- méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %
Matériel informatique	- méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %
Améliorations locatives	- méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans

Fonds investis en immobilisations corporelles

Les fonds investis en immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 156 000 \$ (2018 - 2 368 000 \$), augmentant à 2 222 000 \$ en 2020.

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront compris dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds s'élève à 370 229 \$ (2018 - 496 536 \$).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 346 378 \$ (2018 - 338 049 \$).

Un fonds spécial de marketing a été mis en place en 2019 pour la campagne « Pensez Dindon^{MC} ». Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds s'élève à 303 166 \$ (2018 - Néant \$).

Comptabilisation des produits

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets particuliers et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passés en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019

2. Placements

- a) Les placements à court terme comprennent 90 888 \$ (2018 - 22 879 \$) en encaisse et fonds communs de placement détenus dans des comptes d'épargne-placement RBC, et 246 924 \$ (2018 - 522 701 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à un taux de 1,79 % (2018 - 1,49 %) et qui viennent à échéance en décembre 2020 (2018 - décembre 2019).
- b) Les placements à long terme comprennent 1 667 020 \$ (2018 - 2 162 816 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,87 % et 2,07 % (2018 - 1,79 % et 2,7 %) et dont les échéances s'étalent de décembre 2021 à décembre 2023 (2018 - de décembre 2020 à décembre 2023).

3. Débiteurs

	2019	2018
Redevances des producteurs	258 693 \$	381 715 \$
Redevances de commercialisation	499 190	-
Recouvrement de projets	3 753	3 672
Débiteurs divers	1 567	309
	763 203 \$	385 696 \$

4. Immobilisations corporelles

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et équipement	132 795 \$	120 297 \$	132 795 \$	117 173 \$
Matériel informatique	117 332	91 647	117 332	80 639
Améliorations locatives	176 809	150 557	176 809	142 909
	426 936 \$	362 501 \$	426 936 \$	340 721 \$
Valeur comptable nette		64 435 \$		86 215 \$

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019

5. Engagements

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	219 715 \$
2021	209 366
2022	205 154
2023	168 284
	<u>802 519 \$</u>

6. Facilité de crédit

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2019, la facilité était inutilisée (2018 - Néant \$).

7. Gestion du capital

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des restrictions externes sur les besoins en capital. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 3 175 773 \$ (2018 - 3 202 585 \$) sont assujettis à des restrictions internes à l'égard du capital.

8. Projets spéciaux et promotions spéciales

Les charges liées aux projets spéciaux renvoient à des projets spéciaux ponctuels.

Les charges liées aux promotions spéciales renvoient aux dépenses pour des activités de promotion et de commercialisation qui s'ajoutent aux autres dépenses pour ces activités engagées dans le cours normal de l'exploitation, utilisant des fonds réservés découlant de dommages-intérêts.

9. Charges liées à Pensez Dindon^{MC}

Les frais de commercialisation de Pensez Dindon^{MC} s'élèvent à 3 806 742 \$ et les autres frais d'administration s'élèvent à 45 459 \$ pour l'exercice courant.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Annexe 1 - Frais d'administration

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	2018
Autres frais d'administration		
Amortissement	21 780 \$	27 281 \$
Audit	24 600	21 400
Projets contractuels et conseils externes	89 539	163 435
Assurance	8 736	8 397
Services juridiques et comptables	27 451	83 190
Locations et fournitures de bureau	70 722	62 781
Soins du troupeau de volailles	65 336	36 210
Projets OFP	-	25 934
Affranchissement et messagerie	6 350	3 603
Loyer, impôts fonciers et services publics	182 284	161 932
Frais divers d'administration	722	748
Téléphone	15 514	9 082
Consultations relatives au commerce	42 358	104 042
Services de traduction et d'interprétation	107 970	76 546
	663 362	784 581
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Jetons de présence	154 025	155 450
Avantages sociaux des employés	209 445	225 868
Salaires du personnel	1 109 798	1 123 844
	1 473 268	1 505 162
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	372 208	322 702
Salles de réunion	84 560	92 086
Frais du personnel	186 297	181 281
Assurance voyage	1 078	1 082
	644 143	597 151
	2 780 773 \$	2 886 894 \$

Les Éleveurs de dindon du Canada

Annexe 2 - Frais de commercialisation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	2018
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	400 001 \$	400 001 \$
Développement de marchés		
Conseil de recherches avicoles du Canada	46 666	45 445
Études de marché	60 085	88 086
Recherches sur le dindon	90 750	73 636
	<u>197 501</u>	<u>207 167</u>
Relations publiques et communications		
Marketing et communications	374 792	304 362
Cotisations	83 956	81 293
Commercialisation nationale et promotions	16 076	15 217
Abonnements	7 638	6 854
	<u>482 462</u>	<u>407 726</u>
	1 079 964 \$	1 014 894 \$



TURKEY FARMERS OF CANADA
7145 WEST CREDIT AVENUE
BUILDING 1, SUITE 202
MISSISSAUGA, ON L5N 6J7
TEL: 905-812-3140
FAX: 906-812-9326
E: INFO@TFC-EDC.CA